

Saint-Ambroise autour de Chanzeaux



Visorando



Randonnée n°3486221

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Découvrez les abords de Chanzeaux à travers ses moulins et profitez de la quiétude de l'Hyrôme durant une partie de votre balade ! Stationnez à l'aire de Poizeaux et profitez des tables de pique-nique avant ou après votre randonnée. Un petit sentier s'enfonce dans le bocage, en direction du hameau de Saint-Ambroise et sa petite chapelle.

Durée :	1h55	Difficulté :	Facile
Distance :	6.26km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	41m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	44m		
Point haut :	93m	Commune :	Chanzeaux (49750)
Point bas :	44m		



Description

Stationnez sur l'aire de Poizeaux.

(D/A) Sortez par le chemin enherbé en bas du terrain côté opposé à l'entrée, longez le Ruisseau de la Planchette. Rejoignez quelques centaines de mètres plus loin un carrefour en T.

(1) Prenez le 1^{er} chemin sur la gauche qui conduit jusqu'à Saint-Ambroise. À la route, tournez à droite, traversez le hameau et poursuivez jusqu'au puits Piron.

(2) Prenez à droite, puis à gauche, puis à droite jusqu'à la chapelle. À la chapelle, continuez tout droit pour rejoindre la route.

(3) Suivez-la à gauche, puis tournez à droite dans le 1^{er} chemin, qui conduit à Couton. Avancez jusqu'au pont et revenez au hangar.

(4) Reprenez le sentier qui longe l'Hyrôme. Dépassez le Moulin de Point et prolongez sur quelques mètres pour accéder à un pont.

(5) Continuez tout droit sans traverser l'Hyrôme. Suivez le sentier en longeant le Ruisseau de la Planchette jusqu'à carrefour à quatre directions. Tournez à droite direction le moulin Peltier.

(6) Empruntez la route, au carrefour suivant, obliquez à droite pour rejoindre le carrefour initial.

(1) Reprenez à gauche le cheminement de l'aller pour revenir au parking de l'aire de Poizeaux **(D/A)**.

Points de passages

D/A Aire de Poizeaux

N 47.255921° / O 0.63906° - alt. 73m - km 0

1 Carrefour de la boucle

N 47.255969° / O 0.643521° - alt. 71m - km 0.39

2 Hameau de Saint-Ambroise

N 47.249096° / O 0.643302° - alt. 86m - km 1.2

3 Chapelle de Saint-Ambroise

N 47.247871° / O 0.646833° - alt. 92m - km 1.68

4 Couton

N 47.25075° / O 0.665977° - alt. 49m - km 3.56

5 Pont de Point

N 47.255855° / O 0.66089° - alt. 44m - km 4.28

6 Moulin Peltier

N 47.25754° / O 0.648757° - alt. 74m - km 5.34

D/A Aire de Poizeaux

N 47.255908° / O 0.639072° - alt. 73m - km 6.26

Informations pratiques

A proximité

Le Château de Chanzeaux

En plein cœur de la vallée de l'Hyrôme, ce bel édifice déploie sa façade néo-gothique de l'architecte Hodé et ses vastes dépendances. Il est construit par le comte de Quatre Barbe et est aujourd'hui une propriété privée à découvrir lors des Journées Européennes du Patrimoine.

La Chapelle Saint-Ambroise

Cette petite chapelle de Saint-Ambroise a été gagnée par les habitants, des tisserands pour la plupart, au seigneur de Chanzeaux. La paroisse a connu de nombreux fléaux et fut en partie détruite.

Comme les habitations, fin XV^{ème}, la chapelle était construite en terre. Dévastée, c'est Mlle Jaugeray qui la fit reconstruire, en la plaçant sous la protection de Saint-Ambroise et Sainte-Barbe.

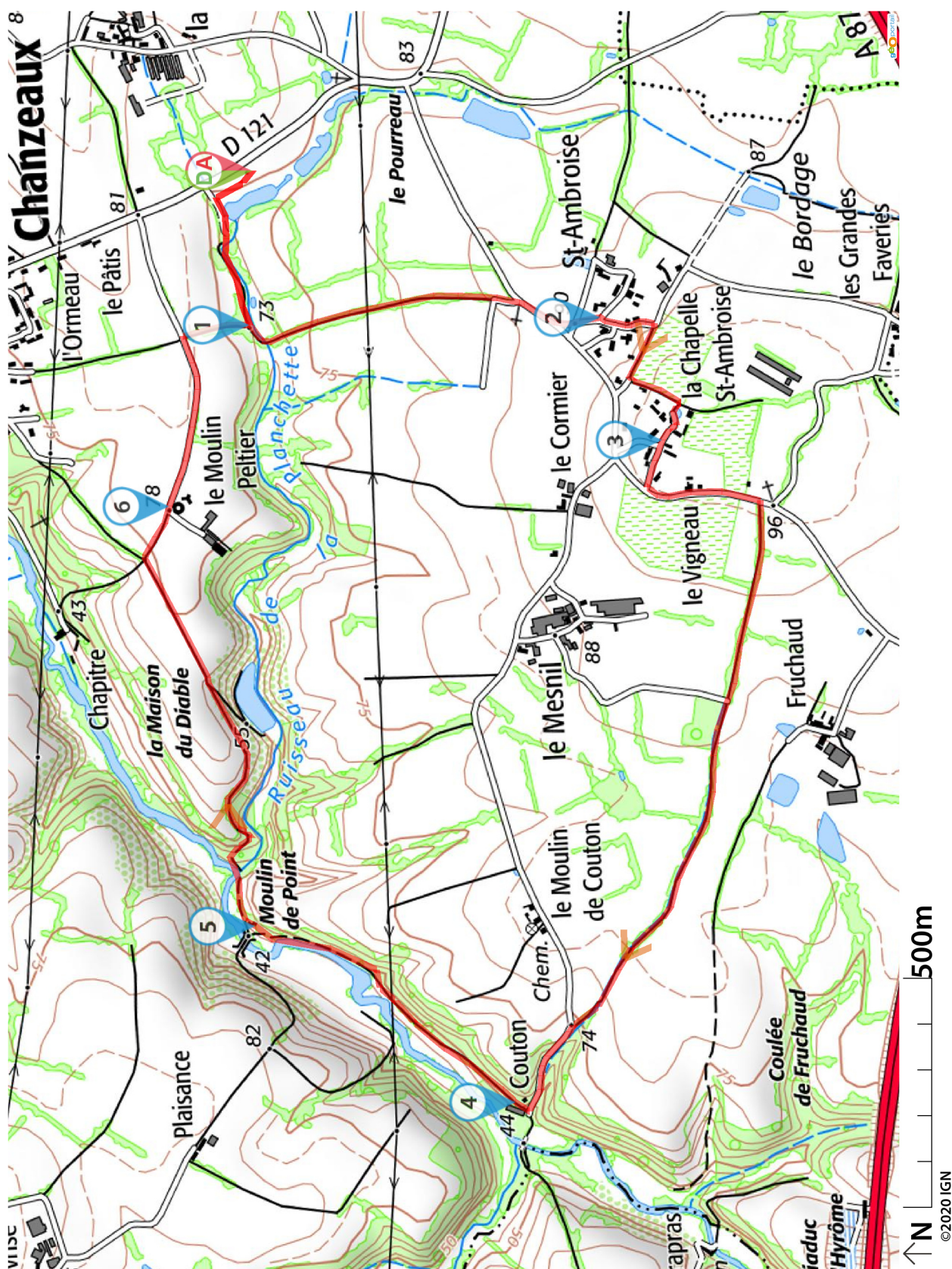
Avant l'arrivée du nouveau curé, l'abbé Bonsergent, une restauration a été entreprise durant l'hiver 1960-1961. Tous les habitants de Saint-Ambroise et des villages voisins vinrent prêter main forte pour l'exécution des travaux.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-saint-ambroise-autour-de-chanzeaux/>

En savoir plus : ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.